

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34035 – “ Bassin supérieur de la Wiltz ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34035 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Vaste complexe de milieux alluviaux s'étendant au long du Ruisseau de Michamps (entre Longvilly et Michamps) et au long du Ruisseau de Marvie, entre Marvie et Wardin. Site englobant une grande superficie de prairies humides à joncs (*Juncus effusus*), de mégaphorbiaies et de saulaies. Ces prairies humides hébergent une avifaune intéressante. Le site est également important comme zone de nourrissage pour la cigogne noire.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
91E0*	5,00 ha	C	UG 7
6430	5,00 ha	C	
3260	2,50 ha	C	
9190	1,90 ha	C	
3150	1,40 ha	C	
3130	1,40 ha	C	
9160	1,30 ha	C	
6230*	1,15 ha	C	UG 2
9110	1,00 ha	C	
6510	0,70 ha	C	
6410	0,60 ha	C	
4030	0,01 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6230* : Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
4038	Lycena helle	Cuivré de la bistorte	20-200 i				C
A027	Egretta alba	Grande Aigrette			0-5 i		-
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire				P	-
A052	Anas crecca	Sarcelle d'hiver			0-5 i		-
A074	Milvus milvus	Milan royal	P				-
A152	Lymnocyptes minimus	Bécassine sourde			P		-
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais			1-10 i		-
A275	Saxicola rubetra	Tarier des prés		0-1 p			-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		0-2 p			-
A340	Lanius excubitor	Pie-grièche grise		0-1 p			-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE34035 – " Bassin supérieur de la Wiltz ".

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN